

CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA
SECTION CIVILE

COMITÉ CONSULTATIF
DE L'ÉLABORATION ET DE LA GESTION DE PROGRAMMES
(CCEGP)

REVUE DE L'ANNÉE

2009 – 2010

Halifax
(Nouvelle-Écosse)

Août 2010

Réunions habituelles

[1] Au cours de l'année, le CCEGP s'est réuni l'avant-dernier mardi de chaque mois pour environ une heure. Il a dérogé à cette habitude en octobre et s'est alors réuni pendant presque deux jours dans le cadre du séminaire sur le Canada et l'harmonisation du droit international privé, organisé par le ministère de la Justice du Canada.

Financement

[2] Tout au long de l'année, l'un des principaux sujets de discussion a été le financement de la Conférence. Le financement de la Conférence provient de subventions accordées par les différents ressorts et, tout particulièrement en raison de la conjoncture économique actuelle, il était essentiel de surveiller avec soin les rentrées et les sorties de fonds.

[3] Nous avons été heureux d'apprendre que cette année le ministère fédéral de la Justice augmenterait à 50 000 \$ le montant de la subvention prévue par la loi pour la Conférence. Ce qui permettra au comité de planifier avec plus de certitude des postes budgétaires à venir.

[4] Nous avons également fait un pas important vers le renouvellement de notre site Web en transférant de l'argent du budget de 2009 - 2010 pour contribuer à ce renouvellement. Celui-ci était nécessaire depuis longtemps et il s'agit de la première étape vers l'atteinte de cet objectif. Le comité a également fait plusieurs suggestions pour améliorer le site, notamment l'intégration de la Stratégie du droit commercial sous la section civile.

[5] Également au cours de l'année, dans le cadre de plusieurs réunions, le comité s'est penché sur le financement possible de projets précis qui pourraient intéresser les diverses fondations du droit. Le but poursuivi ne vise pas nécessairement à présenter des demandes particulières à des fondations du droit précises, mais à faire connaître la Conférence auprès des fondations pour peut-être présenter des demandes dans l'avenir. Bien que nous ne soyons pas très avancés dans ce processus, la Conférence a gagné une certaine part de reconnaissance. Cependant pour le moment, cette voie de financement est en veilleuse.

Méthodologie

[6] En ce qui a trait aux projets de la CHLC, un rapport continu sur les projets a été mis au point pour l'assemblée de 2010 et mis à jour tous les mois. Ce tableau a permis aux membres de voir les progrès accomplis à l'égard de projets précis et leur indiquait s'ils devaient porter attention à un projet particulier.

COMITÉ CONSULTATIF E L'ÉLABORATION ET DE LA GESTION DE PROGRAMMES REVUE DE L'ANNÉE

Examen des projets

[7] Tel qu'il a été mentionné, les membres du comité se sont réunis en personne à Ottawa. Ils ont tout d'abord examiné les projets présentés à la Conférence pour ensuite dresser une liste de choses à faire en guise de suivi. Le comité a alors longuement étudié les propositions de projets, de même que les propositions de projets déjà en main, soupesant chacune, ce qui a donné lieu à l'élaboration d'un plan quadriennal. Cet examen incluait des projets déjà à l'étude avec nos partenaires internationaux, l'Uniform Law Commission des États-Unis et le Centre mexicain du droit uniforme.

[8] De plus, nous avons amorcé l'étude de la mise en œuvre de lois uniformes. Des études de cas ont été mises au point et présentées à la réunion sur les Judgment Enforcement Acts (lois concernant l'exécution des jugements) par la Saskatchewan et sur l'Apology Act (loi sur la présentation d'excuses) par l'Ontario. Le comité poursuit ces travaux.

[9] Nous étions également heureux de la présence de deux distingués invités à notre réunion : José Ángel Estrella Faria, secrétaire général d'UNIDROIT, et Hans Van Loon, secrétaire général de la Conférence de La Haye de droit international privé. Les membres du comité étaient heureux d'avoir l'occasion de rencontrer les dirigeants de ces deux organismes internationaux et d'avoir avec eux un échange de vues.

Autres organismes

[10] Outre le processus de financement et l'élaboration de projets, le comité a été informé d'une initiative de l'Association du Barreau canadien sur les recours collectifs multi-juridictionnels, un sujet à l'égard duquel la Conférence a accompli beaucoup de travail, et a offert à l'ABC toute l'aide dont elle pourrait avoir besoin à cet égard. Nous avons également commencé à examiner les moyens d'améliorer nos liens avec les rédacteurs législatifs afin d'assurer la rédaction de lois uniformes en temps opportun. Une première prise de contact a eu lieu et nous espérons assurer le suivi sur cette question au cours de l'année à venir.

[11] En avril, le président (en l'occurrence moi) a participé à un groupe de discussion sur les questions d'uniformité, dans le cadre de la réunion printanière de la section de droit international de l'ABA. De plus, à l'occasion de l'assemblée annuelle de l'Uniform Law Commission (ULC), j'ai eu l'occasion d'assister et de participer à la réunion du Scope and Program Committee de l'ULC (comité des attributions et des programmes).

Mandat du comité

[12] La création du CCEGP avait comme objectif de transférer les connaissances et l'expertise acquises dans la Stratégie du droit commercial à la planification à moyen et long terme de

l'inventaire de recherches de la Conférence. Ce processus est bien amorcé, même s'il reste du travail à accomplir dans le domaine de la mise en œuvre.

[13] Une plus grande vue d'ensemble des activités de la Conférence a également permis au comité d'offrir de précieux conseils à la Direction en ce qui a trait aux finances, à l'élaboration du site Web, aux relations avec les différents ressorts et aux questions de rédaction.

Remerciements

[14] Tout ce travail n'aurait pu être accompli sans les efforts soutenus du coordonnateur national, Clark Dalton, et sans la gestion individuelle des projets assurée par Nolan Steed. De même, Claudette Racette a fait partie intégrante de nos discussions sur les finances et l'administration.

[15] J'ai été heureux d'agir auprès de la Conférence en qualité de président de ce comité et de collaborer avec les membres de celui-ci. Ils ont été attentifs, ont fait preuve de discipline à l'égard du calendrier des réunions et du mode de discussion. Je souhaite remercier chacun d'eux pour leur contribution et leur appui.

Peter J.M. Lown, c.r.
Président du CEDGP

Pièces jointes :

Annexe A – Tableau des projets

Annexe B – Composition du comité

COMITÉ CONSULTATIF DE L'ÉLABORATION ET DE LA GESTION DE PROGRAMMES
REVUE DE L'ANNÉE

Annexe B

**COMITÉ CONSULTATIF DE L'ÉLABORATION
ET DE LA GESTION DES PROGRAMMES**

COMPOSITION DU COMITÉ

M. Peter Lown, c.r., président Alberta Law Reform Institute	Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada
M ^{me} Susan C. Amrud, c.r. Directrice générale Division du droit public Justice Saskatchewan	M ^{me} Lynn Romeo Ministère de la Justice du Manitoba
M ^{me} Jennifer Babe Miller Thomson, SRL	M ^{me} Kathryn Sabo Ministère de la Justice du Canada
M. Arthur Close, c.r. Section civile, Colombie-Britannique	M. W. Dean Sinclair Justice Saskatchewan Président sortant de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada
M. Clark Dalton, c.r. Coordonnateur des projets Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada	M. Nolan Steed, c.r. Justice Alberta
M ^{me} Denise Gervais Ministère de la Justice du Québec	M. Gregory Steele, c.r. Section civile, Colombie-Britannique
M. Russell Getz Ministère du Procureur général Colombie-Britannique Président de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada	M ^{me} Elizabeth Strange Bureau du procureur général Nouveau-Brunswick
M. Luc Labonte Bureau du procureur général Nouveau-Brunswick	M. John Twohig Ministère du Procureur général Ontario
M. Abe Lewis Ministère du Procureur général Ontario	
M. Darcy McGovern Justice Saskatchewan	
M ^{me} Claudette Racette Directrice administrative	